

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 2-3 juin 2003

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 5 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2003/5-A**

24 avril 2003

ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT— LESOTHO 10266.0

### Appui à l'éducation primaire gratuite

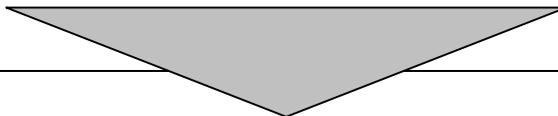
Nombre de bénéficiaires	285 300
Durée du projet	4 ans (1er janvier 2004–31 décembre 2007)

#### Coût (en dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	14 452 294
Coût total pour le gouvernement	39 353 pour le programme de repas scolaires 9,27 millions pour le programme de repas scolaires de l'État

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour  
l'Afrique australe (ODJ):

Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale, ODJ:

Mme E. Larsen

tél.: 066513-2301

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

Au Lesotho, les taux élevés d'abandon scolaire compromettent les stratégies de réduction de la pauvreté, sur lesquelles est essentiellement axé le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. En 2000, le gouvernement a commencé à introduire l'éducation primaire gratuite, y compris des repas gratuits à l'école, pour accroître les taux de scolarisation et d'assiduité; le but étant d'atteindre l'éducation primaire gratuite d'ici à 2007. Dans les petites classes du primaire, les taux de scolarisation et d'assiduité ont nettement augmenté, mais dans les classes supérieures, qui ne sont pas encore visées par le programme, les taux d'abandon scolaire restent élevés. En dépit de la gratuité de l'éducation, de nombreux ménages pauvres ne peuvent financer les dépenses associées à la scolarisation. La situation de 73 000 orphelins, dont la plupart du VIH/SIDA, pose un problème majeur. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est au Lesotho parmi les plus élevés au monde: 31 pour cent des adultes sont touchés.

L'aide alimentaire du PAM complètera le programme de repas scolaires du gouvernement, et permettra à tous les enfants des écoles primaires de recevoir un repas. Au fur et à mesure que la gratuité de l'éducation sera introduite en fin de cycle, l'aide du PAM sera réduite. Dans les zones montagneuses, le PAM sera le principal pourvoyeur du programme de déjeuners scolaires jusqu'en 2006, date à laquelle le gouvernement envisage de desservir ces zones. Le PAM effectuera un examen à mi-parcours pour évaluer dans quelle mesure le gouvernement a pris le relais du programme de déjeuners scolaires. Les familles des orphelins et des garçons qui assurent la garde des troupeaux recevront à titre expérimental des rations pour les inciter à ne pas retirer les enfants des écoles primaires. Dans les zones montagneuses, l'aide alimentaire servira à titre expérimental d'incitation pour que les membres de la communauté améliorent les infrastructures et mettent en œuvre des programmes de protection de l'environnement et de diversification du régime alimentaire, à l'appui de la mise en œuvre durable de l'éducation primaire gratuite.

Le présent programme correspond au deuxième des cinq objectifs de développement du PAM (voir décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration): "Permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation". Il contribuera également au deuxième objectif de développement fixé pour le Millénaire, à savoir assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015.

## Projet de décision\*

Le Conseil approuve le projet de développement Lesotho 10266.0 "Appui à l'éducation primaire gratuite" (WFP/EB.2/2003/5-A).

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## ANALYSE DES PROBLÈMES

### Contexte du développement socioéconomique

1. Le Lesotho est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui compte parmi les pays les moins avancés. C'est un pays enclavé et essentiellement montagneux, dont l'altitude peut aller jusqu'à 3 500 m; les terres arables représentent moins de 10 pour cent de sa superficie. Une mauvaise utilisation des sols a entraîné une grave dégradation des terres déjà fragiles et un déclin de la productivité.
2. La population du Lesotho est de 2,2 millions d'habitants et le taux d'accroissement démographique est estimé à 2,1 pour cent par an. Trois quarts de cette population vit en milieu rural et 40 pour cent des ruraux ont moins de 15 ans. On considère qu'environ 68 pour cent d'entre eux sont pauvres; presque la moitié d'entre eux sont classés dans les groupes totalement démunis. Le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les adultes, qui est de 31 pour cent, aggrave encore la situation en réduisant la disponibilité de membres productifs dans les communautés et en augmentant la charge de ceux qui pourvoient aux soins.
3. Pour relever le défi que représente la réduction de la pauvreté, les politiques économiques sont axées sur l'allocation des ressources et sur les stratégies donnant la priorité aux activités ayant une incidence directe sur les pauvres. Conformément aux recommandations d'un examen réalisé en 2001 sur la pauvreté et les moyens de subsistance, le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) entend accroître l'accès à l'éducation de base pour tous et améliorer la qualité et l'efficacité du système d'enseignement. La stratégie envisage d'introduire l'éducation primaire gratuite pour tous, y compris des déjeuners scolaires, ainsi que d'améliorer l'infrastructure pour faire face à l'afflux d'élèves résultant de l'introduction de la gratuité dans le primaire.
4. L'objectif stratégique du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au Lesotho est d'accélérer les progrès sur la voie de la réduction de la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Pauvreté et instruction étant intimement liées, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2002–2007 met l'accent sur l'appui à l'éducation primaire gratuite et la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'enseignement, en privilégiant tout particulièrement l'accroissement du taux d'alphabétisation des hommes. À l'heure actuelle, 40 pour cent des chefs de famille pauvres et extrêmement pauvres n'ont aucune instruction scolaire, contre 23 pour cent pour les chefs de famille qui ne vivent pas dans la pauvreté.

### Éducation

5. D'après les estimations les plus récentes (1996), le taux d'alphabétisation des adultes n'est que de 38 pour cent pour les hommes et de 55 pour cent pour les femmes. Les taux de scolarisation diffèrent pour les garçons et pour les filles, surtout pour ce qui est du taux d'inscription net, qui est de 65 pour cent pour les garçons et de 72 pour cent pour les filles. La différence un peu moins marquée pour le taux d'inscription brut pourrait s'expliquer par l'inscription tardive des garçons et la scolarisation plus longue; le taux d'inscription brut est de plus de 100 pour cent dans les deux cas, traduisant la scolarisation dans le primaire d'enfants ayant un âge bien supérieur à l'âge de fréquenter l'école primaire. Cette différence entre les sexes s'explique par le fait que les garçons des familles pastorales ont



pour rôle d'assurer la garde du bétail et des petits animaux, à temps plein ou partiel. Cette tâche n'est pas confiée aux filles, qui poursuivent leur scolarisation de manière plus régulière.

6. Les données sur la scolarisation à partir de 2002 montrent que, si les garçons sont plus nombreux dans les petites classes, ils abandonnent l'école plus vite que les filles. Le tournant de l'évolution du ratio garçons/filles a lieu en deuxième et troisième années du primaire en zones montagneuses, et en quatrième et cinquième années dans les zones de plaine et de basse altitude, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les garçons deviennent gardiens de troupeaux dès leur plus jeune âge. La baisse des effectifs scolarisés au fur et à mesure que l'on passe dans les classes supérieures représente un taux d'abandon scolaire d'environ 10 à 15 pour cent par classe. Les taux de redoublement sont également élevés, allant parfois jusqu'à 25 pour cent. Trente pour cent seulement des élèves du primaire entrent à l'école secondaire.
7. Le gouvernement attache une attention particulière à l'enseignement. En novembre 2001, il a élaboré une stratégie en vue d'introduire l'éducation primaire gratuite pour tous, abolissant les frais de scolarité dans une classe par an; la gratuité devrait être générale dans tout le cycle primaire d'ici au début de 2006, tant en plaine que dans les zones montagneuses. Des repas scolaires ont uniquement été introduits dans 714 écoles des plaines; lorsqu'il a élaboré son programme, le gouvernement avait supposé que les écoles des montagnes recevraient un appui dans le cadre des activités de développement du PAM. L'appui actuellement fourni par le gouvernement au programme de repas scolaires, moyennant l'achat local d'ingrédients par des traiteurs recrutés à cette fin, pourrait ne pas être envisageable dans les montagnes, où les marchés sont moins accessibles. En 2002, le coût de ce programme a été estimé à 9,27 millions de dollars E.-U., soit 69 pour cent du budget national de l'éducation primaire.
8. Au milieu des années 90, le gouvernement a lancé le projet d'autonomisation des écoles pour encourager les comités scolaires à créer des potagers et à faire de l'élevage pour aider à remplacer l'aide du PAM. Quelques écoles peuvent désormais compléter les produits fournis par le PAM mais rares sont celles qui se suffisent à elles-mêmes ou sont capables de distribuer des repas en fin de cycle primaire. Les comités consultatifs scolaires ont la charge de conseiller la direction des écoles sur les questions financières et de superviser les programmes de distribution des repas; ils se composent du directeur d'école, d'un représentant des enseignants, de deux représentants des parents, du chef du village et d'un représentant religieux.
9. On note une nette différence des taux d'inscription entre les classes où l'éducation primaire est déjà gratuite —la deuxième année du primaire a été incluse en 2001, la troisième en 2002— et les autres. Même lorsque l'école est gratuite, de nombreux ménages pauvres envoient cependant leurs enfants travailler, simplement pour survivre. Louer les services des garçons pour garder les troupeaux est un mécanisme courant de survie pour les ménages démunis. Au fur et à mesure de la paupérisation de la société du Lesotho, les filles sont de plus en plus souvent déscolarisées pour s'occuper de leurs frères et sœurs pendant que leurs deux parents cherchent du travail.
10. De nombreux orphelins abandonnent l'école pour s'occuper de leurs frères et sœurs ou pour chercher du travail pour aider leur famille. À l'heure actuelle, on estime que 30 000 orphelins sont inscrits dans le primaire. Les réponses données par les hommes et les femmes qui s'occupent d'orphelins du SIDA montrent que la nourriture est la première priorité, suivie de près par les vêtements et l'argent pour les frais de scolarité.



11. Le gouvernement a introduit un programme de bourses pour financer les frais de scolarité des orphelins de la quatrième à la septième, mais ne fait pas grand chose pour répondre aux autres besoins des familles accueillant des orphelins. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont lancé des interventions pilotes pour démarginaliser les femmes et les enfants infectés et touchés par le VIH/SIDA, l'objectif étant de créer un environnement social porteur et d'accroître l'autonomie. Les bienfaits de ces interventions mettront cependant du temps à se concrétiser; en attendant, il restera un nombre disproportionné d'orphelins parmi les enfants qui abandonnent l'école.

### **Assistance antérieure du PAM**

12. Depuis le milieu des années 90, le PAM est à l'origine de la quasi-totalité de l'aide alimentaire fournie au Lesotho. Il a progressivement été mis fin à l'appui fourni aux activités vivres-contre-travail au cours du premier programme de pays 2000-2002; depuis, l'aide du PAM au développement a privilégié l'appui à l'éducation primaire. En 2002, le PAM est venu en aide à 562 écoles primaires comptant 110 000 élèves —contre 865 écoles avec 183 000 élèves en 1995.
13. L'évaluation du programme de pays effectuée par le PAM à la fin de 2001 a conclu que l'aide alimentaire restait au Lesotho une ressource adaptée aux activités de développement, même si des retards avaient été enregistrés dans la mise en œuvre du programme de pays. Compte tenu des moyens limités dont dispose le gouvernement pour exécuter les activités de développement et du manque de personnel inévitable dans un petit bureau de pays, l'évaluation a suggéré que l'approche de programmation par pays pourrait ne pas être adaptée pour les petits bureaux tel que celui du Lesotho, et a recommandé que le PAM revienne à une approche par projet, en mettant l'accent sur l'aide à l'enseignement primaire.



**TABLEAU 1: APERÇU DE L'APPUI PRÉCÉDEMMENT FOURNI PAR LE PAM  
À L'ÉDUCATION AU LESOTHO**

**Assistance antérieure du PAM aux établissements d'enseignement et établissements assimilés**

<b>No de projet</b>	<b>Titre</b>	<b>Durée</b>	<b>Coût total pour le PAM (dollars)</b>
230	Alimentation dans les maternelles et les écoles	1 an	932 500
230 (Prolong. 1)	Alimentation dans les maternelles et les écoles	7 mois	260 700
230 (Prolong. 2)	Alimentation dans les maternelles et les écoles	2 ans	1 416 000
230 (Prolong. 3)	Alimentation dans les maternelles et les écoles	7 ans, 11 mois	19 018 200
230 (Prolong. 4)	Alimentation dans les écoles primaires	3 ans, 1 mois	14 130 800
230 (Prolong. 5)	Alimentation dans les écoles primaires	3 ans, 6 mois	16 283 300
230 (Prolong. 6)	Alimentation dans les écoles primaires	5 ans, 1 mois	25 024 700
544	Aide alimentaire aux étudiants universitaires, aux pensionnaires et aux patients hospitalisés	4 ans, 7 mois	1 559 700
544 (Prolong. 1)	Aide alimentaire aux établissements d'enseignement post-primaire et aide aux hôpitaux	4 ans, 6 mois	2 661 700
544 (Prolong. 2)	Aide alimentaire aux établissements d'enseignement post-primaire et aide aux hôpitaux	3 ans	5 163 200
544 (Prolong. 3)	Alimentation dans les institutions	4 ans, 7 mois	4 807 900
544 (Prolong. 4)	Alimentation dans les institutions	3 ans, 1 mois	4 152 400
3853	Appui au développement de l'éducation et à l'autonomie des écoles	5 ans	30 256 627
3853 (Prolong. 1)	Aide alimentaire aux écoles primaires	5 ans	13 316 550
Activité 1 du programme de pays	Aide alimentaire aux écoles primaires	2 ans	2 493 500

Le projet No 230 a été approuvé en 1964, et le projet No 544 en 1966.

14. En dépit de sérieux problèmes d'exécution, le programme d'alimentation scolaire est parvenu à éliminer la faim à court terme et à encourager la fréquentation régulière des écoles primaires. Cette activité a contribué à combler le déficit alimentaire dans certaines des communautés où l'insécurité alimentaire était la plus marquée. Les parents et le gouvernement sont très favorables à la poursuite de l'aide du PAM dans les écoles primaires.
15. Durant la crise alimentaire de 2000-2003, le PAM a fourni une aide alimentaire ciblée aux ménages dans le cadre d'une opération d'urgence régionale comptant 650 000 bénéficiaires, et une aide supplémentaire dans le cadre de programmes nutritionnels destinés aux enfants de moins de 5 ans et d'une activité d'alimentation d'urgence en milieu scolaire. Lors de la conception de ce projet, on ne savait pas vraiment comment la situation évoluerait, ou si des secours d'urgence seraient nécessaires au-delà de la crise.



## OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET

### Objectif à long terme

16. L'objectif à long terme de l'aide alimentaire du PAM est d'aider le gouvernement à atteindre son but, à savoir l'éducation primaire gratuite d'ici à 2015.

### Objectifs immédiats

17. Au cours de la période d'exécution du présent projet (2004-2007), le PAM entend:
- réduire le taux d'abandon scolaire entre classes pour le ramener de 10-15 à 5 pour cent et parvenir à une assiduité minimale de 80 pour cent des jours d'école des externes du primaire, en particulier en fin de cycle ainsi que pour les garçons gardiens de troupeaux et les orphelins;
  - établir une infrastructure de base permettant de mettre en œuvre de manière durable l'éducation primaire gratuite, en particulier la composante relative aux repas scolaires.

### Résultats

18. Les résultats escomptés sont les suivants:
- des déjeuners pour 208 300 enfants dans les écoles des montagnes, en moyenne entre 120 000 et 150 000 par jour;
  - des déjeuners pour 53 000 enfants de la sixième et de la septième dans les écoles des plaines;
  - des rations à emporter pour 10 000 orphelins et garçons gardiens de troupeaux, la cible initiale étant de 2 500 par mois;
  - une infrastructure de base —salles de stockage, latrines et cuisines—construite en fonction des besoins;
  - des activités environnementales et des programmes de diversification du régime alimentaire à l'appui des programmes de repas scolaires, en fonction des besoins;
  - des rations familiales pour 24 000 personnes participant à l'amélioration de l'infrastructure et aux activités d'appui à l'éducation primaire gratuite.

## RÔLE ET MODALITÉS DE L'AIDE ALIMENTAIRE

### Fonctions

19. L'aide alimentaire du PAM permettra aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain par le biais de l'éducation primaire. Elle aura les fonctions ci-après:
- encourager la scolarisation et l'assiduité au niveau primaire au moyen d'incitations individuelles et familiales;
  - fournir un complément à la consommation alimentaire quotidienne ou un transfert de revenu, en permettant aux ménages d'allouer des fonds aux autres dépenses éducatives;



- encourager les communautés à améliorer les installations scolaires et les activités d'appui à l'éducation primaire gratuite, notamment les activités environnementales et les programmes de diversification du régime alimentaire; une modeste ration alimentaire compensera le coût d'opportunité de la participation.

### Justification des apports et produits alimentaires

20. Dans les écoles des plaines et des montagnes, de la farine de maïs, des haricots et de l'huile seront fournis pour les déjeuners scolaires. Les rations à emporter et les rations fournies à titre de compensation en échange d'une participation à la création d'infrastructures scolaires seront composées de farine de maïs. Les repas scolaires représentent à peu près un tiers des besoins caloriques journaliers des enfants; les rations à emporter fournissent 40 pour cent des besoins en céréales d'une famille de cinq personnes.
21. La farine de maïs sera enrichie en micronutriments et couvrira jusqu'à 100 pour cent des besoins quotidiens en fer des enfants. On s'efforcera d'enrichir la farine de maïs avec de la farine de soja pour en accroître la teneur protéique. Il avait été envisagé de distribuer des biscuits à forte teneur énergétique à titre de collation matinale pour accroître l'apport en micronutriments et en protéines en vue d'améliorer la capacité de concentration des élèves, qui arrivent souvent en effet à l'école sans avoir pris de petit-déjeuner. Mais les biscuits ont été exclus de ce projet en raison de leur coût élevé.

**TABLEAU 2: RATIONS PAR ACTIVITÉ**

Activité	Quantité de produits (grammes)			Kcal	Protéines (grammes)	Protéines (%)	Lipides (grammes)	Lipides (%)
	Farine de maïs	Légumi -neuses	Huile					
Déjeuner scolaire	150	40	20	851	23,0	10,8	26,5	28,0
Rations à emporter et activités concernant le fonds alimentaire	1 000	0	0	3 600	100,0	11,1	40,0	10,0

### Modalités de l'aide alimentaire

22. Les produits destinés au programme de repas scolaires seront livrés dans les écoles et préparés sur place par des traiteurs rémunérés par le programme "éducation primaire gratuite". Les repas seront servis entre les classes aussi tôt que possible dans la journée et consommés sur place. Des produits supplémentaires pourront être achetés par les traiteurs ou fournis par les potagers scolaires.
23. Les familles des orphelins et des garçons gardiens de troupeaux recevront des rations familiales une fois par mois par le biais des écoles, des dispensaires de district ou des ONG, sur présentation d'une preuve de la présence assidue à l'école. La fourniture des vivres sera associée à des services importants pour ce groupe très vulnérable, y compris sensibilisation au VIH/SIDA, conseils et soutien psychosocial.
24. Un fonds alimentaire sera créé pour fournir une compensation aux membres de la communauté et aux parents qui aident à améliorer l'infrastructure scolaire et à mettre en œuvre des activités environnementales et des programmes de diversification du régime alimentaire. Il sera constitué de farine de maïs enrichie et sera attribué aux écoles en fonction des projets recensés. Les participants recevront des rations alimentaires à la fin de



chaque mois au cours duquel ils auront participé à la construction ou à l'entretien d'installations ou des potagers scolaires, ainsi qu'à la plantation d'arbres, conformément aux règles de travail qui seront établies en collaboration avec les écoles. Ces activités sont déjà en route dans certaines écoles des plaines et des zones de basse altitude sous l'égide de l'Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaires, qui relève du Ministère de l'éducation. Cette unité a été créée pour développer le savoir-faire technique des élèves et des communautés en matière d'élevage et de production agricole; de nouvelles activités seront encouragées, essentiellement dans des zones de montagnes.

---

## STRATÉGIE DU PROJET

### Stratégie d'exécution

25. La présente activité de développement à l'appui de l'éducation primaire gratuite fournira:
- des produits alimentaires au programme de repas scolaires dans les classes supérieures des écoles primaires des plaines jusqu'à ce que l'éducation primaire gratuite soit généralisée, contribuant ainsi à limiter les taux excessifs d'abandon scolaire en fin de cycle;
  - un appui à la mise en œuvre durable d'un programme de repas scolaires dans les écoles des montagnes où le programme de l'éducation primaire gratuite ne distribue pas de déjeuners;
  - des rations à emporter pour les orphelins et les garçons gardiens de troupeaux des zones vulnérables;
  - un fonds alimentaire pour appuyer l'amélioration de l'infrastructure ainsi que des activités environnementales et de diversification du régime alimentaire.
26. Le Ministère de l'éducation sera le principal organisme d'exécution. L'activité pilote en faveur des orphelins et des garçons gardiens de troupeaux sera supervisée conjointement par le Ministère de la santé et des affaires sociales mais exécutée par des ONG partenaires. L'appui du PAM sera intégré à celui du gouvernement, des organismes des Nations Unies et des ONG partenaires, selon les besoins. On trouvera à l'annexe IV une liste générale des acteurs concernés.



### ⇒ **Les repas scolaires**

27. Dans le cadre du programme de repas scolaires mis en œuvre par le gouvernement dans les zones de plaines et de basse altitude, des traiteurs privés sont payés 2 maluti (0,18 dollar) par élève par jour pour acheter, préparer et servir les repas en fonction des menus établis. Le programme de développement de l'éducation primaire gratuite, dont la phase actuelle doit durer jusqu'en 2006, ne prévoit pas d'autre activité dans les zones de montagne. Le gouvernement fournit aux écoles bénéficiant de l'appui du PAM des fonds pour préparer les repas, à savoir 0,7 maluti (0,05 dollar) par enfant par jour dans les classes visées par le programme d'éducation primaire gratuite pour financer le bois de chauffe, les ustensiles et les salaires des cuisiniers.
28. Le PAM utilisera les dispositifs existants du programme gouvernemental de distribution de repas scolaires: des traiteurs seront recrutés dans les communautés avoisinant chaque école, en donnant la préférence aux femmes au chômage. Il leur sera demandé de prouver qu'elles sont capables de préparer et de distribuer les repas scolaires.
29. Les traiteurs iront chercher les produits fournis par le PAM dans les installations de stockage des écoles et achèteront les articles supplémentaires et le combustible sur les marchés locaux. Ils devront veiller à ce que la nourriture soit correctement stockée et préparée dans des conditions d'hygiène. Le contrôle prévu en matière d'hygiène inclura des inspections impromptues durant les visites de suivi. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) mettra en œuvre des programmes concernant l'eau et l'assainissement dans les écoles bénéficiant de l'appui du PAM. Le rôle des comités consultatifs scolaires sera de superviser les programmes d'alimentation, par exemple en participant à la sélection des cuisiniers et des traiteurs et à la fourniture des installations de stockage pour les aliments, du bois de chauffe et des services d'inspection de la qualité des repas préparés.

### ⇒ **Activités pilotes d'aide aux orphelins et aux garçons gardiens de troupeaux**

30. Le Ministère de la santé et des affaires sociales sera le partenaire d'exécution de cette activité secondaire, en collaboration avec des ONG partenaires.
31. Dans les zones pilotes sélectionnées, des rations familiales de farine de maïs enrichie seront fournies aux familles des orphelins et des garçons gardiens de troupeaux sur présentation d'une preuve que les enfants sont inscrits à l'école et y vont régulièrement. Cette activité sera mise en œuvre dans le cadre des programmes des ONG visant à développer l'autonomie par des projets ayant pour objet d'améliorer les revenus des ménages. En reliant l'aide du PAM aux activités bénéficiant de l'appui des ONG, on devrait réduire la dépendance de l'aide alimentaire.
32. Pour éviter la stigmatisation des orphelins à l'école, les programmes de formation des enseignants se poursuivront. L'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle, pour la prévention du VIH/SIDA chez les enfants scolarisés, sera mis en œuvre conjointement par des partenaires tels que l'UNICEF, le Ministère de l'éducation et *World Vision International*, qui ont mis au point et lancé des programmes de sensibilisation et d'éducation en matière de VIH/SIDA.

### ⇒ **Activités pilotes concernant l'amélioration des infrastructures et les activités d'appui à l'éducation primaire gratuite**

33. L'Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaires sera le partenaire d'exécution pour cette activité pilote, en collaboration avec les Nations Unies, les ONG et les donateurs partenaires, qui fourniront des articles non alimentaires et des conseils techniques. Le Ministère de l'agriculture et des forêts et l'Organisation des Nations Unies pour



l'alimentation et l'agriculture (FAO) fourniront des conseils techniques; l'UNICEF lancera les potagers scolaires dans les écoles sélectionnées. À l'heure actuelle, chaque école a un comité consultatif scolaire pour développer le soutien au sein de la communauté; là où ces comités ont fait preuve de dynamisme, les bienfaits qu'en retirent les écoles et les enfants sont évidents.

34. Pour être admis à bénéficier de l'aide du PAM, les comités consultatifs scolaires doivent soumettre des propositions à l'Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaires en donnant le détail de leurs activités, y compris le type d'activité, les bienfaits qu'ils en attendent pour les élèves et la communauté, un plan de travail indiquant le nombre de journées de travail, les participants visés ainsi que les articles non alimentaires et les capacités techniques requis. Le feu vert des chefs de village et des autorités du district chargées de l'éducation doit être obtenu avant de soumettre une proposition. Les dispositifs de gestion et les rôles des tierces parties, par exemple des ONG et des institutions des Nations Unies, devront être clairement indiqués.

### Logistique de l'aide alimentaire

35. Dans la mesure du possible, le PAM achètera les produits en Afrique du Sud et dans les pays voisins et les transportera jusqu'aux points de livraison avancés (PLA). S'il n'est pas possible d'acheter des produits dans la région, les produits seront expédiés à Durban; le PAM organisera alors le transport jusqu'aux PLA. Dans l'un et l'autre cas, les PLA seront les entrepôts de chaque district gérés par l'Unité de gestion des produits alimentaires (UGP), organe logistique de l'État chargé de la manutention et de la distribution des produits alimentaires. Ces entrepôts sont sûrs et suffisants pour les quantités envisagées. Les livraisons devraient être effectuées chaque trimestre durant l'année scolaire. Les coûts de transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM) de ce projet sont estimés à 100 dollars par tonne.
36. L'UGP assurera la réception et le stockage des produits et leur transport des entrepôts aux écoles dans les cas où ils devront être entreposés avant d'être distribués.
37. Pour l'aide aux orphelins, aux garçons gardiens de troupeaux et aux activités environnementales, le PAM sous-traitera à l'UGP le transport des produits, chaque mois, jusqu'aux écoles ou aux installations des ONG associées, pour distribution aux bénéficiaires.

### Retrait progressif

38. L'éducation primaire gratuite, y compris les repas gratuits financés par le gouvernement, est progressivement introduite, classe par classe, dans les écoles des plaines et de basse altitude; les sept classes du primaire seront ouvertes d'ici au début de l'année scolaire 2006 (en janvier). La fourniture des produits du PAM dans ces zones contribuera à limiter le taux d'abandon scolaire en sixième et en septième au fur et à mesure que les frais de scolarité seront progressivement abolis. Le gouvernement assumera l'alimentation scolaire dans les écoles primaires des zones de plaine et de basse altitude en parallèle de l'abolition des frais de scolarité; à compter de 2006, l'aide alimentaire du PAM ne sera plus requise dans ces écoles.
39. Dans les zones de montagne, la stratégie de retrait prévoit la réduction du nombre d'écoles bénéficiant de l'aide. Il est proposé qu'en 2007, dernière année du projet, le PAM n'appuiera plus que les écoles des districts très vulnérables de Quthing, Qacha's Nek, Mokhotlong et Thaba Tseka. Après le retrait du PAM, les aliments seront fournis par le gouvernement, et complétés par l'apport des potagers scolaires et des communautés. Des



consultations régulières avec le Ministère de l'éducation permettront d'examiner la stratégie suivie dans les zones de plaine et de basse altitude ainsi que la possibilité de reprise par le gouvernement des activités dans les zones de montagne. La stratégie actuelle du gouvernement s'étend jusqu'en 2006, de sorte que le PAM participera à l'adoption des stratégies futures pour les zones de montagne afin de pouvoir se retirer progressivement du programme de distribution des repas scolaires, et de passer à de nouvelles activités d'appui en faveur des groupes particulièrement vulnérables, par exemple les personnes affectées par le VIH/SIDA, les orphelins et les garçons gardiens de troupeaux.

## BÉNÉFICIAIRES ET AVANTAGES

40. En 2004, 53 000 élèves des zones de plaine et de basse altitude recevront un repas à l'école. Pour 2005, ce chiffre sera de 24 000 élèves. L'aide du PAM ne sera plus requise à partir de l'année scolaire 2006, lorsque l'éducation sera gratuite dans toutes les classes du primaire.
41. Dans les écoles des montagnes, 130 000 enfants recevront un complément alimentaire durant 180 jours en 2004. Ce chiffre devrait augmenter chaque année pour arriver à 150 000 en 2006, parce qu'un nombre plus important d'enfants resteront scolarisés du fait de l'abolition des frais de scolarité et de la fourniture d'un repas quotidien. Il est prévu que les écoles des zones montagneuses les moins vulnérables cesseront d'être couvertes par le programme en 2007, pour pouvoir fournir un appui ciblé aux enfants des familles les plus démunies des zones de montagne les plus vulnérables.
42. Le programme d'appui aux orphelins et aux garçons gardiens de troupeaux sera progressivement introduit dans certaines des zones de montagne les plus vulnérables. La cible initiale est de 2 500 enfants en 2004. Le programme devrait être élargi à 10 000 enfants en 2007 compte tenu de l'amélioration des mécanismes de ciblage, de la compréhension accrue des modalités de l'aide et de l'intégration d'autres services d'appui. Comme il s'agit d'une nouvelle activité, la sélection des bénéficiaires et le choix des modalités d'aide les plus appropriées seront effectués à titre expérimental avec des partenaires qui ont des compétences avérées, par exemple Dorcas Aid, les Services de secours catholique et l'Armée du salut.
43. Un examen des enseignements tirés de l'activité pilote concernant le ciblage des bénéficiaires, la stratégie d'exécution et les services d'appui sera prévu dans l'étude technique à mi-parcours qui devrait avoir lieu à la fin de 2005. L'objet en sera de déterminer la portée et la composition des services d'appui qui répondent le mieux aux besoins de ce groupe vulnérable. La disponibilité et l'adéquation de l'appui futur des partenaires d'exécution, du gouvernement, du système des Nations Unies, des ONG et des autres partenaires seront examinées.



**TABLEAU 3: BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME  
D'ALIMENTATION SCOLAIRE DU PAM EN 2002**

<b>Zone</b>	<b>District</b>	<b>Nombre d'écoles</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
Plaines et zones de basse altitude	ButhaButhe	59	10 457
	Leribe	142	21 294
	Berea	103	16 014
	Maseru	172	26 051
	Mafeteng	131	14 992
	Mohale's Hoek	74	9 244
	Quthing	32	3 400
<b>Total partiel</b>		<b>713</b>	<b>101 452</b>
Montagnes	Buthabuthe	13	2 298
	Leribe	30	6 702
	Maseru	46	7 610
	Mafeteng	12	1 968
	Mohale's Hoek	75	12 339
<b>Total partiel</b>		<b>176</b>	<b>30 917</b>
Zones de montagne vulnérables (vallée de la rivière Senqu)	Quthing	78	15 377
	Qacha's Nek	94	18 777
	Mokhotlong	103	20 058
	Thaba Tseka	117	26 951
<b>Total partiel</b>		<b>392</b>	<b>81 163</b>
<b>Total</b>		<b>1 281</b>	<b>213 532</b>



<b>TABLEAU 4: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ ET PAR AN</b>
---------------------------------------------------------

Année	Classes où l'enseignement est gratuit	Programme d'alimentation scolaire			Rations à emporter	Appui à l'infrastructure et à l'éducation gratuite pour tous
		Élèves des montagnes	Élèves des zones de plaine et de basse altitude	Nombre total d'enfants par an	Orphelins / garçons gardiens de troupeaux	Nombre de journées de travail du fonds alimentaire*
2004	1-5	130 000	53 000 (6 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> )	183 000	2 500	360 000
2005	1-6	140 000	24 000 (7 <sup>ème</sup> )	164 000	5 000	360 000
2006	toutes	150 000	0	150 000	7 500	360 000
2007	toutes	115 000	0	115 000	10 000	360 000
<b>Total cumulé</b>		<b>208 300</b>	<b>53 000</b>	<b>261 300</b>	<b>10 000</b>	<b>720 000 (24 000 personnes)</b>

\* Le nombre de journées de travail est calculé sur la base d'activités employant approximativement 20 personnes durant 30 jours par an. Une configuration différente pourrait être requise durant l'exécution effective du projet.

44. Les activités à l'appui de l'infrastructure scolaire et des programmes d'amélioration de la qualité seront exécutées par les membres de la communauté en collaboration avec le PAM et ses partenaires, en fonction des propositions des écoles. Il est prévu que les personnes qui travailleront dans le cadre de ces activités appartiendront aux groupes les plus démunis. Le tableau 4 montre le nombre de journées disponibles au titre du fonds alimentaire; il sera réparti entre les écoles en fonction des besoins, pour assurer l'exécution durable du programme de développement de l'éducation primaire gratuite et des programmes de repas scolaires du PAM.
45. Les repas scolaires devraient profiter davantage aux filles qu'aux garçons jusqu'à ce que les taux d'abandon scolaire baissent de manière significative. Les données sur la scolarisation pour 2002 ont montré que, dans les écoles des montagnes, on comptait en moyenne 53 pour cent des filles, toutes classes confondues, contre 49 pour cent dans les écoles des plaines. Les rations à emporter seront destinées aux garçons, de façon à cibler l'aide sur les gardiens de troupeaux. L'assistance aux orphelins profitera à la fois aux garçons et aux filles.

### Effets escomptés du projet pour les femmes

46. Dans les écoles primaires du Lesotho, les filles sont plus nombreuses que les garçons, notamment en fin de cycle. Le projet entend donc être axé sur l'amélioration de l'éducation des garçons, bien qu'il soit conçu pour relever les taux de scolarisation et de fréquentation scolaire des deux sexes.
47. En donnant la priorité aux femmes pour ce qui est de la préparation des repas, le projet contribuera de manière significative à l'emploi des femmes et à leur démarginalisation en zone rurale. Le PAM encouragera la participation des femmes à la gestion du programme de repas scolaires, aux activités d'amélioration de l'infrastructure scolaire et d'appui au programme de développement de l'école primaire gratuite. Des activités de sensibilisation



au VIH/SIDA se rapportant à ce projet, par le biais de l'appui aux orphelins, mettront l'accent sur le fardeau disproportionné que la pandémie fait peser sur les femmes et viseront à faire changer les comportements au sein des communautés et à y créer des réseaux de prise en charge.

## APPUI AU PROJET

48. La composante relative aux repas scolaires soutiendra le programme de développement de l'école primaire gratuite. La Banque mondiale, l'UNICEF et des donateurs bilatéraux fournissent également une assistance à l'éducation de base. En collaboration avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le PAM inclura un ensemble minimal de services sanitaires et nutritionnels dans les mêmes écoles. Il s'agira de traitements systématiques de déparasitage, d'une éducation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène, d'un apprentissage de l'autonomie fonctionnelle en matière de prévention du VIH/SIDA et de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Le travail d'amélioration des cuisines, des latrines et des points d'eau sera effectué en collaboration, en tirant parti de l'expertise et des apports non alimentaires que peuvent offrir les organisations partenaires. Le PAM travaillera avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et l'UNICEF pour améliorer l'accès aux programmes d'alimentation scolaire pour les orphelins et les enfants dont les parents sont infectés par le VIH/SIDA.
49. L'assistance aux orphelins et aux jeunes gardiens de troupeaux, sous forme notamment de conseils et d'appui psychosocial, sera fournie en association avec des activités en cours des ONG bénéficiant de l'appui de l'UNICEF et de donateurs bilatéraux.
50. En 2003, le PAM, l'UNICEF et l'OMS étudieront ensemble les infestations vermineuses intestinales chez les enfants scolarisés, et introduiront, si nécessaire, un programme de déparasitage dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.

## Transport terrestre, entreposage et manutention

51. Il est proposé que le PAM paie l'intégralité des coûts de transport interne, d'entreposage et de manutention (TIEM) pour les livraisons des produits alimentaires entre les PLA et les sites de distribution. Le Ministère de l'éducation n'a pas de budget pour les frais de transport, essentiellement parce que ce sont les traiteurs qui achètent les produits alimentaires destinés aux écoles. Auparavant, les coûts de TIEM étaient financés par d'autres ministères, ce qui a entraîné des retards dans le déblocage des fonds. On étudiera la possibilité de recourir à des transporteurs privés comme moyen de mettre en place des modalités de livraison complémentaires, d'éviter les retards et de susciter la concurrence avec le secteur privé.

## Autres coûts opérationnels directs

52. Le Lesotho fait partie du projet pilote de mise à l'essai du système de suivi ARGOS (Projet conjoint du PAM et de l'Initiative mondiale pour l'alimentation scolaire), qui sera développé si les résultats sont satisfaisants, en particulier dans les zones difficiles d'accès pour des activités de suivi. L'élargissement de cette activité sera étudié dans une proposition distincte; elle pourrait faire l'objet d'une révision du budget du présent projet.
53. Pour compléter le système ARGOS et encourager le suivi et l'analyse des renseignements relatifs à l'éducation primaire gratuite dans les districts, on fournira du



matériel informatique supplémentaire aux autorités des districts pour renforcer la gestion du projet.

54. Le PAM et ses partenaires concevront de brefs stages de formation sur la manutention des produits alimentaires, y compris l'entreposage dans des conditions de sécurité et d'hygiène, la gestion et la préparation. Des supports visuels et du matériel pédagogique seront préparés et distribués aux écoles; on y expliquera l'importance d'un régime alimentaire adéquat, y compris du repas servi à l'école, et on y fera passer des messages sanitaires et nutritionnels de base, en particulier en ce qui concerne l'assainissement et l'hygiène.
55. On construira des réchauds permettant d'économiser le combustible et on achètera des marmites pour les écoles qui n'en ont pas. Les matériaux destinés à la construction des cuisines et des entrepôts seront achetés pour compléter les apports des organisations partenaires et des communautés. Le même type de collaboration sera mis en place pour fournir des semences et des plants pour les potagers et les plantations d'arbres. Un appui sera mobilisé pour les activités environnementales par le biais du Fonds allemand d'amélioration de la qualité établi à cette fin.

### Suivi-évaluation

56. La qualité du suivi et des rapports concernant les effectifs scolarisés, les stocks alimentaires et la distribution a été problématique au cours des phases antérieures de l'aide du PAM en raison en partie de la médiocrité des systèmes de communication et de la difficulté d'accès de nombreuses écoles. Le programme ARGOS, qui sera mis à l'essai en 2003, pourrait aider à résoudre ce problème. Le gouvernement, par l'intermédiaire du responsable de l'éducation dans le district, s'assurera que les écoles tiennent des comptes rendus des réunions des comités consultatifs scolaires, et le directeur de projet devra rendre compte trimestriellement du nombre d'écoles ayant des comités consultatifs scolaires actifs.
57. Les données fondamentales sur la performance du programme qui devront être collectées régulièrement sont les suivantes:
  - nombre d'enfants inscrits au début de chaque trimestre, par sexe et par classe;
  - renseignements sur les taux de fréquentation/d'abandon scolaires, par classe et par sexe, et caractéristiques de tous les élèves qui quittent l'école;
  - nombre d'enfants qui bénéficient de repas, par sexe et par classe;
  - quantité de produits alimentaires livrés à chaque école et utilisés au cours de la période de distribution;
  - volume et composition moyens des repas.
58. Des formulaires seront préparés pour permettre aux écoles de tenir des registres et pour regrouper l'information au niveau des districts. Un appui technique et matériel sera fourni pour créer une base de données permettant de regrouper et d'analyser les données au niveau des districts et au niveau national.
59. Les registres scolaires seront présentés chaque mois aux bureaux de district du Ministère de l'éducation et transmis, accompagnés d'un rapport de synthèse, au ministère à Maseru, qui enverra au PAM copie de ces rapports ainsi qu'une compilation détaillée des indicateurs essentiels à la fin de chaque trimestre. Il sera ainsi plus facile pour les écoles de demander les expéditions de produits pour le trimestre suivant et de discuter avec les autorités concernées des ajustements auxquels il faudra procéder en matière d'exécution. En 2003, une enquête de référence sera réalisée pour améliorer la compréhension du bon



fonctionnement du programme d'alimentation scolaire et pour servir de base à un système de suivi mensuel et trimestriel. Une enquête de suivi pourrait être effectuée chaque année afin d'arrêter les critères de référence pour la collecte périodique des données dans le cadre d'un suivi régulier.

60. Les ONG qui contribuent à l'aide apportée aux orphelins et aux garçons gardiens de troupeaux enverront des rapports mensuels au PAM sur leurs activités; des renseignements seront consignés sur les autres services fournis aux groupes cibles.
61. Les écoles établiront des rapports sur l'amélioration des infrastructures et les activités d'appui au développement de l'éducation primaire gratuite en se servant des formulaires fournis par le PAM, lesquels porteront sur les progrès accomplis, le nombre de personnes concernées, les quantités de produits alimentaires distribués et les avantages prévus et effectifs. Ces rapports seront transmis par les mêmes voies que les rapports mensuels réguliers et pourraient être regroupés grâce à un mode de présentation unique. Là où le travail se fait en partenariat avec des ONG, celles-ci fourniront chaque mois des renseignements. Un grand nombre de ces activités seront exécutées à titre expérimental en fonction des propositions approuvées, de sorte que le système de suivi se développera en fonction des modalités d'exécution les plus adaptées.
62. Un format normalisé de présentation des rapports conforme aux exigences du PAM pour les projets de développement sera préparé par le Ministère de l'éducation en collaboration avec les autres parties prenantes et ministères intéressés.
63. Des études seront effectuées sur des thèmes particuliers avec des ONG associées et des instances gouvernementales pour examiner les activités du point de vue de leur adéquation, de leur durabilité et de leur contribution à la mise en place de l'éducation primaire gratuite. S'agissant de l'appui aux orphelins et aux garçons gardiens de troupeaux, le PAM et les ONG réaliseront de temps à autre des enquêtes auprès des ménages pour en déterminer la situation socioéconomique et recenser les problèmes alimentaires ou nutritionnels à résoudre.
64. Un examen technique à mi-parcours sera effectué vers la fin de 2005 afin d'apprécier:
  - les progrès réalisés par le gouvernement sur la voie de la suppression progressive des frais de scolarité;
  - l'efficacité des composantes du projet en matière d'amélioration des taux de scolarisation et de fréquentation scolaire;
  - le rôle des repas et des rations à emporter dans le régime alimentaire quotidien et leur valeur incitative en ce qui concerne l'inscription à l'école et la fréquentation scolaire;
  - l'incidence des repas scolaires et des rations à emporter sur les dépenses des ménages, notamment celles concernant les droits d'examen, les vêtements et les chaussures;
  - les mesures requises pour assurer le retrait progressif de l'aide du PAM dans les écoles sélectionnées des montagnes d'ici à la fin de 2006, y compris un examen de la stratégie et des réalisations du gouvernement en matière d'élimination progressive des frais de scolarité;
  - la portée et les types de services d'appui et la composition des partenaires d'exécution jugés les plus adaptés pour continuer à venir en aide aux orphelins et aux garçons gardiens de troupeaux dans des zones de montagne sélectionnées;
  - tout effet négatif de l'aide alimentaire et la façon d'y remédier.



65. Dans les districts, des contrôleurs du PAM seront postés sur le terrain pour assurer le suivi des activités et travailler avec les volontaires des Nations Unies afin d'aider les organismes de contrepartie et les partenaires à planifier et à exécuter les programmes à l'échelle des districts et à renforcer leur capacité en matière de préparation des rapports.

## FAISABILITÉ ET DURABILITÉ DU PROJET

### Faisabilité technique

66. Ce projet coïncide avec l'introduction par le gouvernement de son programme de développement de l'éducation primaire gratuite; les deux programmes opèrent en parallèle, sous la supervision de l'Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaires. L'aide future du PAM dans le domaine de l'enseignement sera intégrée au programme de développement de l'éducation primaire gratuite et aidera à le renforcer et à l'élargir.
67. Les activités visant à appuyer les orphelins et les garçons gardiens de troupeaux et celles dont l'objet est d'améliorer l'infrastructure et d'appuyer le programme relatif à l'éducation primaire gratuite seront lancées à titre expérimental en collaboration avec des ONG et les organismes associés des Nations Unies pour assurer l'appui technique requis. Un suivi étroit de l'exécution garantira que les enseignements tirés de l'expérience seront intégrés au fur et à mesure du développement du projet.

### Viabilité sociale

68. Bien que l'introduction de l'éducation primaire gratuite ait été réalisée efficacement, de nombreux enfants en âge scolaire ne vont toujours pas à l'école. La fourniture de repas scolaires s'est néanmoins avérée être un moyen acceptable d'encourager les enfants à s'inscrire à l'école et à y venir régulièrement.
69. Le fait de fournir une ration incitative aux familles qui s'occupent d'orphelins pourrait encourager ces derniers à rester scolarisés et à contribuer ainsi à satisfaire les besoins alimentaires familiaux. Cette activité sera lancée à titre expérimental et intégrée aux autres activités bénéficiant de l'appui des ONG qui visent à aider ces ménages à devenir autonomes. L'on s'emploiera en particulier à éviter que les enfants et leur famille d'accueil soient ostracisés.

## RISQUES

70. Les principaux risques de ce projet ont trait à la capacité du gouvernement d'assurer la mise en œuvre du programme concernant l'éducation primaire gratuite, à savoir:
- la capacité de financer le développement de l'éducation primaire gratuite dans les classes de fin de cycle sans aide extérieure;
  - la capacité du budget d'investissement de l'État, qui finance la remise en état et la construction d'infrastructures scolaires, de suivre le rythme de l'augmentation des effectifs scolaires résultant de l'introduction de l'éducation primaire gratuite;
  - les moyens dont dispose l'État pour développer assez rapidement les programmes de formation des enseignants afin d'avoir un nombre suffisant d'enseignants pleinement qualifiés pour assurer une instruction primaire de qualité.



71. L'évolution de la valeur relative des repas scolaires et des rations à emporter par rapport aux besoins de survie des ménages les plus vulnérables est une deuxième question importante. Les enfants pourraient en effet abandonner temporairement l'école pour participer à des stratégies de survie présentant des avantages plus directs. Pour atténuer ce risque, les coûts d'opportunité de la fréquentation scolaire devront constamment être revus à la lumière de la sécurité des moyens de subsistance dans les zones ciblées.

## Environnement

72. Le recours à des traiteurs privés pourrait aider à réduire l'impact environnemental des repas scolaires, car ceux-ci utiliseront le combustible le moins cher —souvent du gaz ou de l'huile de paraffine, que certains d'entre eux utilisent déjà. Le PAM et ses partenaires encourageront l'utilisation de réchauds et de marmites permettant d'économiser le combustible.
73. Le PAM s'efforcera de fournir des produits qui nécessitent un minimum de cuisson, par exemple de la farine de maïs et des pois cassés, pour réduire la quantité de bois de chauffe requise.
74. Une proposition sera présentée au siège pour obtenir un appui au titre du don allemand pour financer quelques autres activités environnementales, outre celles déjà incluses dans le présent projet.

## DÉSINCITATIONS, DÉPLACEMENT ET DÉPENDANCE

75. Le Lesotho est un gros importateur de produits alimentaires; lors d'une année normale, la production locale satisfait moins de la moitié des besoins alimentaires nationaux. Une petite proportion seulement de la production agricole pénètre dans les circuits nationaux de commercialisation. Il est donc peu probable que le projet ait un effet dissuasif important sur la production agricole nationale.
76. L'achat régulier de produits alimentaires localement pour compléter les produits fournis par le PAM devrait stimuler la production agricole, en particulier des légumes, d'œufs et de lait, selon la composition des menus préparés pour les repas scolaires, et améliorer les rendements des producteurs locaux, en particulier ceux des montagnes qui souffrent de la médiocrité des transports et du sous-développement des marchés.

## COORDINATION ET CONSULTATION

77. Le projet proposé par le PAM répond aux principales préoccupations figurant dans le plan de développement du gouvernement et s'inscrit dans l'axe stratégique du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Lesotho. Les ministères, les institutions des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG actives au Lesotho ont été consultés au cours de la préparation du projet. Une stratégie d'exécution sera élaborée pour accompagner le plan d'opération. Le PAM associera toutes les parties prenantes pour définir des modalités d'exécution appropriées et pourrait militer en faveur de la rédaction d'une lettre d'intention de collaboration à ce projet, conformément aux détails de la stratégie d'exécution, laquelle serait signée par tous les partenaires appuyant l'introduction de l'éducation primaire gratuite au Lesotho.



---

## RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

78. Pour le projet de développement "Appui à l'éducation primaire gratuite" proposé pour le Lesotho pour la période 2004-2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans les limites des ressources disponibles, un montant de 12 195 617 dollars pour financer l'intégralité des coûts opérationnels directs de base.



## ANNEXE I

## VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits <sup>1</sup>			
– Farine de maïs	22 464	225	5 054 400
– Légumineuses	4 406	300	1 321 920
– Huile végétale	2 203	950	2 093 040
<b>Total, produits</b>	<b>29 074</b>		<b>8 469 360</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>497 844</b>
<b>Total, TTEM</b>			<b>2 907 913</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>320 500</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>12 195 617</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total, coûts d'appui directs</b>			<b>1 311 200</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent du total des coûts directs)</b>			
<b>Total partiel, coûts d'appui indirects</b>			<b>945 477</b>
<b>COÛTS TOTAUX POUR LE PAM</b>			<b>14 452 29</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets bénéficiant de l'appui du PAM peuvent varier au fil du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur dans les pays bénéficiaires.



**ANNEXE II****BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)****Personnel**

Administrateurs internationaux	496 000
Personnel national des services généraux	256 000
Consultants internationaux	50 000
Volontaires des Nations Unies	211 200
<b>Total partiel</b>	<b>1 013 200</b>

**Dépenses de bureau et autres coûts récurrents**

Location des locaux	38 000
Services collectifs	10 000
Fournitures de bureau	25 000
Communication et services TI	42 000
Assurance	14 000
Réparation et entretien du matériel	23 000
Coûts d'entretien et d'exploitation des véhicules	56 000
Autres dépenses de bureau	23 000
Services des Organisations des Nations Unies	9 000
<b>Total partiel</b>	<b>240 000</b>

**Matériel et autres frais fixes**

Véhicules	30 000
Matériel TC/TI	13 000
Mobilier, outils et matériel	15 000
<b>Total partiel</b>	<b>58 000</b>

<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>1 311 200</b>
-------------------------------------	------------------



**CADRE LOGIQUE POUR L'ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT AU LESOTHO  
"APPUI A L'ÉDUCATION PRIMAIRE GRATUITE 2004–2007"**

But	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
Contribuer à l'objectif visé par le gouvernement: offrir l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015.	Taux national de scolarisation (100 pour cent) Taux national de fréquentation scolaire (100 pour cent) Taux national de réussite dans le primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Capacité du gouvernement de développer le programme de repas scolaires dans toutes les écoles.</li> <li>➤ Assurance du maintien d'un budget national adéquat pour financer les infrastructures scolaires, la formation des enseignants, les salaires etc.</li> <li>➤ Atténuation de la mortalité des enseignants due au VIH/SIDA.</li> <li>➤ Orientation accrue du programme de développement de l'éducation primaire gratuite vers les zones reculées.</li> </ul>
<b>Objectifs immédiats</b>		
 <p>1. Une réduction des taux d'abandon scolaire entre les classes de 10-15 à 5 pour cent et un taux de fréquentation minimum de 80 pour cent de la totalité des jours d'école pour les élèves externes du cycle primaire, en particulier en fin de cycle et pour les garçons gardiens de troupeaux et les orphelins.</p> <p>2. La création d'une infrastructure de base pour une mise en œuvre durable du programme de mise en place de l'éducation primaire gratuite, en particulier de sa composante relative aux repas scolaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'inscription par sexe, âge et classe, avec mention spécifique pour les orphelins et les garçons gardiens de troupeaux.</li> <li>➤ Taux de fréquentation scolaire par sexe, âge et classe, avec mention spécifique pour les orphelins et les garçons gardiens de troupeaux.</li> <li>➤ Nombre d'écoles ayant des installations adéquates (liste de contrôle à établir).</li> <li>➤ Nombre d'écoles ayant un ensemble d'activités de base en matière de diversification du régime alimentaire et de protection de l'environnement (liste de contrôle à établir).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Matériel adéquat et enseignants disponibles pour offrir un enseignement de qualité raisonnable.</li> <li>➤ Intérêt suffisant des membres de la communauté pour s'engager dans des activités d'amélioration des écoles et des activités extra-scolaires.</li> <li>➤ Absence de chocs exogènes majeurs entraînant une augmentation du taux d'abandon scolaire.</li> <li>➤ Valeur adéquate des repas scolaires et/ou des rations à emporter par rapport au coût d'opportunité de la fréquentation de l'école.</li> <li>➤ Ostracisation limitée des orphelins.</li> </ul>

**CADRE LOGIQUE POUR L'ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT AU LESOTHO  
"APPUI A L'ÉDUCATION PRIMAIRE GRATUITE 2004–2007"**

But	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<b>Résultats</b>		
<p>1a) Entre 120 000 et 150 000 déjeuners servis en moyenne par jour à 208 300 enfants des écoles des montagnes.</p> <p>1b) Déjeuner servi à 53 000 élèves de sixième et de septième dans les écoles des plaines.</p> <p>1c) Rations à emporter pour 10 000 orphelins et garçons gardiens de troupeaux, la cible initiale étant de 2 500 par mois.</p> <p>2a) Infrastructure de base —salles de stockage, latrines et cuisines— construite en fonction des besoins.</p> <p>2b) Activités environnementales et de diversification du régime alimentaire mises en place à l'appui des programmes de repas scolaires en fonction des besoins.</p> <p>2c) Rations familiales pour 24 000 personnes participant aux activités d'amélioration de l'infrastructure et d'appui au programme de développement de l'éducation primaire gratuite.</p>	<p>➤ Nombre d'élèves par âge, sexe, classe et zone.</p> <p>➤ Composition du repas servi à l'école et apport nutritionnel des produits fournis par le PAM.</p> <p>➤ Nombre d'orphelins et de garçons gardiens de troupeaux recevant des rations à emporter par sexe, classe et zone.</p> <p>➤ Composition et valeur nutritionnelle de la ration à emporter.</p> <p>➤ Nombre d'écoles ayant des programmes d'amélioration de leurs installations.</p> <p>➤ Nombre d'écoles ayant des programmes en cours de diversification du régime alimentaire et de protection de l'environnement.</p> <p>➤ Nombre de personnes, par sexe, recevant une ration, par type d'activité.</p>	<p>➤ La contribution de l'État au programme de repas scolaires se poursuit sans interruption.</p> <p>➤ Les partenaires des programmes d'appui à l'éducation fournissent les apports et l'appui technique nécessaires.</p> <p>➤ Un système de gestion/manutention des produits alimentaires adapté et transparent est en place —sous la supervision des comités consultatifs scolaires.</p> <p>➤ Des activités appropriées ont été mises en place par les ONG et les autorités de district pour atteindre les orphelins et les garçons gardiens de troupeaux.</p>



## ANNEXE IV

<b>APERÇU DES ACTEURS PARTICIPANT À L'ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT AU LESOTHO "APPUI A L'ÉDUCATION PRIMAIRE GRATUITE 2004–2007"</b>			
<b>Acteur</b>	<b>Qui?</b>	<b>Fait quoi?</b>	<b>Où?</b>
<b>A. Gouvernement</b>			
Ministère du plan	Secrétaire permanent	Coordination et planification des activités des donateurs.	Maseru
Ministère de l'éducation	Directeur de l'éducation	Mise en oeuvre du programme.	Maseru
Unité pour l'autonomie et l'alimentation scolaires	Directeur du projet	Coordination entre le Ministère de l'éducation et le PAM.	Maseru et districts
	Responsable principal de l'éducation	Supervision de tous les programmes et activités des écoles dans les districts; suivi des activités; production des rapports mensuels et trimestriels.	District
Ministère de la santé et des affaires sociales	Directeur des affaires sociales	Supervision de toutes les questions concernant les orphelins.	Maseru
Ministère de l'agriculture et des forêts	Responsables de district	Fourniture des semences et des plants.	Maseru et districts
UGP	Directeur	Transport des produits aux PDF et aux écoles.	Tous districts
<b>B. Partenaires des Nations Unies</b>			
PNUD	Représentant résident	Fourniture de personnel technique du PNUD pour aider le PAM.	Maseru
UNICEF	Responsables de programmes	Nutrition; traitement de déparasitage; eau et assainissement; réchauds économisant le combustible; potagers scolaires; orphelins; apprentissage de l'autonomie fonctionnelle dans les écoles pour le VIH/SIDA; aide aux enseignants touchés par le VIH/SIDA.	Maseru, Mafeteng et Mokhotlong
OMS	Responsables de programmes	Traitement de déparasitage.	Districts où la prévalence de l'infestation vermineuse intestinale est forte chez les enfants.



<b>APERÇU DES ACTEURS PARTICIPANT À L'ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT AU LESOTHO "APPUI A L'ÉDUCATION PRIMAIRE GRATUITE 2004–2007"</b>			
<b>Acteur</b>	<b>Qui?</b>	<b>Fait quoi?</b>	<b>Où?</b>
ONUSIDA	Conseiller du programme	Conseils techniques sur l'accès des orphelins et des autres enfants vulnérables aux programmes d'alimentation scolaire du PAM.	Tous districts.
FAO	Responsable de programmes	Fourniture de conseils techniques pour plantation d'arbres, potagers.	Tous districts ayant de telles activités.
<b>C. ONG partenaires</b>			
Dorcas Aid, Services de secours catholique, Armée du salut	Coordonnateurs	Fourniture de vivres aux orphelins; suivi des activités; présentation de rapports mensuels et trimestriels.	Maseru, Mafeteng et Mohale's Hoek



## ANNEXE V

<b>RÉCAPITULATION DES QUANTITÉS REQUISES, PAR ANNÉE ET PAR ACTIVITÉ</b>						
<b>Activité</b>			<b>Farine de maïs</b>	<b>Légumineuses</b>	<b>Huile</b>	
Déjeuner servi à l'école			150	40	20	
Ration à emporter et fonds alimentaire			1 000	0	0	
<b>ANNÉE 1</b>						
<b>Activité</b>	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Farine de maïs</b>	<b>Légumineuses</b>	<b>Huile</b>	<b>Total</b>
Repas, plaines	53 000	180	1 431	382	191	<b>2 003</b>
Repas, montagnes	130 000	180	3 510	936	468	<b>4 914</b>
Rations à emporter, plaines	2 500	180	450	0	0	<b>450</b>
Fonds alimentaire, montagnes	12 000	60	360	0	0	<b>360</b>
<b>Total</b>			<b>5 751</b>	<b>1 318</b>	<b>659</b>	<b>7 727</b>
<b>ANNÉE 2</b>						
<b>Activité</b>	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Farine de maïs</b>	<b>Légumineuses</b>	<b>Huile</b>	<b>Total</b>
Repas, plaines	24 000	180	648	173	86	<b>907</b>
Repas, montagnes	140 000	180	3 780	1 008	504	<b>5 292</b>
Rations à emporter, plaines	5 000	180	900	0	0	<b>900</b>
Fonds alimentaire, montagnes	12 000	30	360	0	0	<b>360</b>
<b>Total</b>			<b>5 688</b>	<b>1 181</b>	<b>590</b>	<b>7 459</b>
<b>ANNÉE 3</b>						
<b>Activité</b>	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Farine de maïs</b>	<b>Légumineuses</b>	<b>Huile</b>	<b>Total</b>
Repas, plaines	0	180	0	0	0	<b>0</b>
Repas, montagnes	150 000	180	4 050	1 080	540	<b>5 670</b>
Rations à emporter, plaines	7 500	180	1 350	0	0	<b>1 350</b>
Fonds alimentaire, montagnes	12 000	30	360	0	0	<b>360</b>
<b>Total</b>			<b>5 760</b>	<b>1 080</b>	<b>540</b>	<b>7 380</b>
<b>ANNÉE 4</b>						
<b>Activité</b>	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Farine de maïs</b>	<b>Légumineuses</b>	<b>Huile</b>	<b>Total</b>
Repas, plaines	0	180	0	0	0	<b>0</b>
Repas, montagnes	115 000	180	3 105	828	414	<b>4 347</b>
Rations à emporter, plaines	10 000	180	1 800	0	0	<b>1 800</b>
Fonds alimentaire, montagnes	12 000	30	360	0	0	<b>360</b>
<b>Total</b>			<b>5 265</b>	<b>828</b>	<b>414</b>	<b>6 507</b>



<b>RÉCAPITULATION DES QUANTITÉS REQUISES, PAR ANNÉE ET PAR ACTIVITÉ</b>						
<b>QUANTITÉ TOTALE</b>						
<b>Activité</b>			<b>Farine de maïs</b>	<b>Légumi neuses</b>	<b>Huile</b>	<b>Total</b>
Repas, plaines			2 079	554	277	<b>2 911</b>
Repas, montagnes			14 445	3 852	1 926	<b>20 223</b>
Rations à emporter, plaines			4 500	0	0	<b>4 500</b>
Fonds alimentaire, montagnes			1 440	0	0	<b>1 440</b>
<b>Total</b>			<b>22 464</b>	<b>4 406</b>	<b>2 203</b>	<b>29 074</b>



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ARGOS	Projet conjoint du PAM et de l'Initiative mondiale pour l'alimentation scolaire
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PDF	Point de distribution finale
PLA	Point de livraison avancé
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UGP	Unité de gestion des produits alimentaires
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

